

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 43 (1970)

Heft: 10

Artikel: Aménagement du territoire : conférence européenne

Autor: J.R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126954>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aménagement du territoire: conférence européenne

Conservation de la nature: une question d'éducation

56

A Bonn, seize pays tentent de jeter les premières bases d'une politique globale de l'aménagement du territoire. L'observateur ne peut se défendre d'un certain vertige face, d'une part, à l'immensité des problèmes, et, d'autre part, à la faiblesse des moyens dont on dispose pour en venir à bout. Regroupés sous la désignation de «aménagement du territoire», ces problèmes concernent l'environnement, la pollution, les structures économiques, l'équilibre ville-campagne, la conservation de la nature... Pendant deux jours, à Bonn, les ministres de seize pays les ont examinés et ont étudié les remèdes à y apporter.

A l'issue de ces travaux organisés sous les auspices du Conseil de l'Europe et présidés par le ministre du pays invitant, H.-D. Genscher, ministre allemand de l'Intérieur, deux constatations se dégagent.

La première est que nous nous trouvons actuellement dans une période se caractérisant par une prise de conscience, et la conférence de Bonn vient de le montrer: on ne peut dénier aux dirigeants un certain courage, ils ont reconnu et exposé le problème dans toute son ampleur.

Le prix de la blancheur: la pollution des rivières

La deuxième est la reconnaissance et la proclamation de la nécessité désormais impérieuse d'œuvrer sur un plan international. Ainsi que le déclarait un ministre: «Nos pays sont devenus trop petits pour mener une politique d'autarcie en matière d'aménagement du territoire (...), cependant, le fossé subsiste entre la planification nationale et la réalité internationale.»

On ne saurait mieux dire. Il faut beaucoup de courage pour s'attaquer à ce problème. Tout le monde sait à quel caprice du destin Bordeaux devra l'implantation d'une grande usine américaine; en revanche, beaucoup ignorent que telle grande firme qui déchaîne «une tornade de blancheur» dans les cuisines déverse ses déchets chimiques et ses eaux polluées non pas dans le Main (la législation du «Land» de Hesse le lui interdit) mais dans le Rhin (la législation du «Land» de Rhénanie-Westphalie l'y autorise).

Vers une coopération européenne

Il appartenait au conseiller fédéral Ludwig von Moos, qui dirigeait la délégation suisse, d'exposer tout particulièrement les problèmes résultant de l'équilibre à créer entre les régions urbaines et les régions rurales.

L'essentiel des décisions prises au terme de ces deux journées d'études, pour ne pas dire le seul résultat concret

La Conférence européenne sur la conservation de la nature qui réunit à Strasbourg plus de trois cents membres gouvernementaux et parlementaires ainsi que de nombreux scientifiques constitua une ouverture marquante à l'Année de la conservation de la nature 1970. «Nous devons décider, dit le prince Philippe d'Angleterre, jusqu'à quel degré nous allons tolérer la pollution de l'air, de l'eau et du sol. Il est inutile en effet que des gens bien intentionnés se disputent dans les conférences et signalent en se lamentant les dangers qu'entraînera la pollution de l'air et de l'eau tant que personne n'est prêt ou capable d'y remédier.»

Il fut unanimement constaté lors de cette conférence que l'homme devait apprendre à mieux connaître et comprendre son environnement naturel. Le ministre de l'Agriculture de France dit avec raison que la conservation de la nature était avant tout une question d'éducation. Certes, nous nous attendons que l'éducation en vue d'une nouvelle façon de penser rende l'homme plus responsable également envers son environnement. Si d'une part, en effet, on encourage la détente de l'homme dans la nature (sport, tourisme), on doit, d'autre part aussi, exiger de plus en plus impérieusement que l'homme prenne égard à la nature et à son prochain.

Il est indispensable que l'homme se détendant dans la nature soit toujours conscient de sa responsabilité personnelle envers la conservation de l'environnement naturel. Ce sens de la responsabilité – on a parlé souvent, lors de la conférence, d'une nouvelle morale – ne peut se remplacer ni par des stipulations légales, ni par le comportement éthiquement impeccable tel que nous l'attendons dans la vie quotidienne de nos semblables.

ASPAN.

porte sur la coopération européenne. Coopération qui, pour commencer, se limitera aux échanges d'informations et à la coordination dans le temps et dans l'espace des plans et des diverses mesures ayant trait à l'aménagement du territoire dans les régions frontalières.

Bien sûr, le résultat paraît fort mince et la résolution finale est surtout une liste de vœux pieux, de recommandations et de déclarations de principe. Cependant, l'élan semble avoir été donné, et surtout pareille manifestation contribue fortement à favoriser une prise de conscience des problèmes.

«Tribune-Le Matin»

J. R.